

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18242 - 71ÈME ANNÉE

À trois mois des élections régionales

L'urgence sociale au premier plan

Un homme ou une femme à la tête de la Région Réunion ? Qui pour succéder à Didier Robert ? Voilà le niveau du débat politique dans certains médias dominants à La Réunion à trois mois du premier tour des régionales. La personnalisation est la grande diversion, car elle éloigne le débat du programme et des problèmes de la population ? Est-il alors étonnant qu'une grande partie des citoyens rejettent les élections et ont alors recours à d'autres moyens d'expression ?



Le chômage de masse, c'est le résultat du système actuel. La personnalisation du débat politique évite d'en parler.

À trois mois des élections régionales, l'urgence sociale est revenue au premier plan à La Réunion. Vendredi dernier, des jeunes ont bloqué un rond point à Saint-Pierre. Reçus par le maire, ils ont obtenu rapidement la promesse de 30 emplois. Hier, d'autres jeunes

ont barré une route à Sainte-Suzanne avant d'aller stopper un chantier. Ils demandaient aussi du travail. Une rencontre a eu lieu entre les jeunes et l'entreprise concernée.

Ces manifestations illustrent la précarité dans laquelle la majorité de la

population est maintenue. Au cours des 5 dernières années, le mandat de Didier Robert a accompagné une hausse de 40.000 personnes du nombre de demandeurs d'emploi. La direction de la Région a en effet choisi de stopper les grands chantiers du tram-train et de l'auto-

nomie énergétique. Mais ce programme de démolition était partagé par d'autres collectivités. En 2008, les mairies de Saint-Denis et de Saint-Paul respectivement dirigées par Gilbert Annette et Huguette Bello, ont stoppé des projets qui allaient créer de nombreux emplois : Pôle océan, Zénith intercommunal et hippodrome. Ce sont des actes concrets découlant d'un programme.

Prime à la casse sociale ?

Mais pour illustrer combien la crise est profonde à La Réunion, ce sont les responsables de cette casse sociale qui sont présentés comme les futurs vainqueurs des élections régionales. Cette orientation découle d'une volonté de transformer le débat d'idées indispensable à toute démocratie en un affrontement de personnes. La question posée n'est pas de savoir quel est le parti qui peut apporter des réponses à un

problème concernant la population, mais de connaître quelle personne commandera. Cela ramène le débat à des considérations du style : un homme ou une femme à la tête de la Région ? Ou alors qui pour succéder à Didier Robert ? Comment s'étonner que les citoyens sont de plus en plus nombreux à rejeter les élections ?

L'emploi n'est pas un problème récent. La recherche de solutions crédibles devrait être la principale préoccupation de la société, de ses représentants et des faiseurs d'opinion. Mais le système est bloqué, il est incapable de sortir plus de 40 % de la population de la grande pauvreté.

Redonnons l'espoir aux abandonnés

C'est pourquoi l'union PCR-Progress propose que ces élections soient le point de départ d'une alternative. Ce n'est pas s'accommoder avec ce système injuste pour promettre

100.000 chômeurs au lieu de 130.000. C'est le remettre à plat pour qu'en 20 ans, La Réunion soit sortie de la crise. C'est cette voie qui est choisie par l'union PCR-Progress.

Le travail est si important que cette union a choisi de constituer un Comité de parrainage qui permettra à beaucoup plus de personnes de s'impliquer dans la construction et la mise en œuvre du plan de développement sur 20 ans. Voilà du sérieux et du concret sur lequel il est possible de débattre. Cette démarche est à l'opposé de la personnalisation du débat politique. Mais elle est de nature à redonner espoir à la population et donc à ramener le peuple vers les urnes pour que la future assemblée puisse avoir une légitimité.

M.M.

Projet de loi santé

La ministre reconnaît la pertinence d'un amendement de Paul Vergès

Au Sénat, Paul Vergès a proposé un amendement au projet de loi santé. Ce texte demande que la stratégie nationale de santé s'appuie sur des données statistiques fiables et pérennes. Un communiqué du sénateur adressé hier à la presse rend compte de l'examen de cet amendement.

Dans le cadre du projet de loi de « modernisation de notre système de santé », le Sénateur Vergès a déposé huit amendements. Le premier, attaché à l'article 1 bis de ce projet de loi, demandait à ce que la stratégie nationale de santé s'appuie sur des données statistiques fiables et pérennes, permettant une comparaison avec les départements de France métropolitaine, et portant sur les grandes problématiques de santé publique d'une part et sur la question de la

coopération régionale d'autre part. En effet, dans certains départements outre-mer, les données statistiques sont partielles, voire inexistantes. Dès lors, impossible d'évaluer l'impact des politiques menées et de définir des objectifs conformes aux caractéristiques et réalités ultramarines.

Élisabeth Doineau, sénatrice et corapporteur émettait un avis défavorable, au motif que « L'article 2 précise déjà que les politiques outre-mer sont définies à partir d'une évaluation des données épi-

démiologiques. Je n'ose imaginer que les statistiques pourraient n'être pas « fiables et pérennes » !

La réponse de la ministre Marisol Touraine, a été claire : « Cet amendement met en évidence un vrai problème. Je vous propose de le retirer au profit de l'amendement n°827, qui nous donnera bientôt satisfaction ».

L'auteur de l'amendement n° 827 (rattaché à l'article 56 du projet de loi) est également le Sénateur Vergès.

Édito

Oui, Bello est une menteuse

En 5 leçons, nous avons montré « pourquoi Bello a déjà perdu ». Elle nous apporte une 6e raison : c'est une femme menteuse. Jugez vous-mêmes. Les médias commencent à se rendre compte qu'en dehors du paraître, elle n'est pas à la hauteur de enjeux de ces élections.

Sophie Pierson, journaliste à Réunion 1ère radio, lui demande lundi si elle est prête à travailler avec le PCR. Voici sa réponse : « nous travaillons actuellement avec des dirigeants du PCR, et je tairai leur nom. » En clair, la journaliste veut tester sa capacité de rassembleuse. Sa réponse verse le mensonge. Nous lui avons donné 24 heures pour justifier son affirmation. Nous avons suffisamment attendu, la réponse n'est pas venue. Elle a donc menti.

La question est de savoir, pourquoi éprouve-t-elle ce besoin de mentir ? Et, aussi, pourquoi distille-t-elle la mauvaise foi, en affirmant : « il reste au PCR pas beaucoup de monde... avec eux ». En tout cas, il nous reste suffisamment de monde pour faire "causer" de nous. Allez savoir pourquoi les médias lui accordent tant de mansuétude ? Par exemple, quel est l'état de son PLR ?

Pour peu que des professionnels lui demandent des précisions, elle est perdue. Elle est prise en flagrant délit de mensonge. Tenez, elle déclare à

la radio au sujet du nombre d'emplois créés tous les ans à La Réunion :

« Il y a 3500 emplois, le tiers n'est pas occupé par les Réunionnais, ça aussi on connaît. »

Un journaliste flairer la mauvaise foi et lui demande « comment est-ce que l'on sait cela ? », sa consœur la relance en interrogeant sur la provenance de ces statistiques.

Sa réponse est incroyable : « ces statistiques existent, sur les 3.500 emplois créés tous les ans, le tiers ce ne sont pas, ces emplois-là ne sont pas, c'est une réalité et ce sont des chiffres qui existent. Il n'y a pas ».

Sceptique, le journaliste reformule sa question au sujet de l'origine des chiffres cités par Bello : « qui sont donnés pas qui ? »

Elle finit par lâcher : « ben c'est l'INSEE. »

Voilà qui ressemble à un mensonge de plus. Et elle veut diriger La Réunion. Nous lui donnons encore un délai de 24 heures pour apporter les preuves de ce qu'elle avance. Peut-elle continuer à travestir la réalité sans réaction des honnêtes gens ? A demain.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Plusieurs mois de bataille pour faire accepter le thème à la COP21

Les océans vitaux pour la planète

D'ici quelques semaines, les dirigeants du monde vont se réunir pour débattre des conséquences et perspectives du changement climatique. Alors que les océans occupent 70 % de la surface de la planète et sont essentiels pour réguler le climat, il aura fallu plusieurs mois de bataille pour faire accepter le thème à la COP21.



En Inde, l'agriculture d'un pays de plus d'un milliard d'habitants dépend de la mousson, un phénomène provoqué par l'océan.

En juin, la Plateforme Océan et Climat lance l'Appel de l'Océan pour le Climat pour que la question des océans soit intégrée à l'agenda de la Conférence internationale pour le climat en décembre à Paris. Une réussite pour les représentants de cette plateforme pour les océans, car le 10 septembre, la France a accepté d'intégrer le thème à la COP21.

Née de la fusion entre des organisations non gouvernementales et des instituts de recherche, avec l'appui de la Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO, la Plateforme Océan et Climat tente de sensibiliser dirigeants et opinion publique du rôle majeur que jouent les océans.

L'importance des océans

Ils couvrent 71 % de la surface du globe, et plus de 25 % du CO₂ émis chaque année par l'Homme dans l'atmosphère est absorbé par l'océan. Premier fournisseur net d'oxygène de la planète, l'océan constitue « le principal poumon de la planète et se trouve au cœur de la machine climatique planétaire », note Océans et Climat.

Raison pour lesquelles, il était indispensable de mettre en avant le thème des océans lors de la COP21. D'ailleurs, les représentants de Océans et Climat se félicitent, car le thème sera également le seul dans les espaces « générations climat »

prévus au Bourget pendant les négociations.

Les océans se réchauffent de 0,1 à 0,2°C par décennie, ce qui « semble peu, mais c'est beaucoup », a indiqué Françoise Gaill, conseillère scientifique de l'institut Écologie et environnement du CNRS.

L'océan a une grande importance, car il « régule la machine climatique, l'ensemble des échanges thermiques avec l'atmosphère, brasse tous les éléments chimiques de la Terre. C'est 97 % de notre eau ! », a assuré la conseillère.

Hervé Le Treut, climatologue et expert du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a expliqué que les « eaux chauffent avec retard par rapport aux émissions de gaz à effet



La Réunion est une île au milieu de l'océan. Son étude est donc essentielle.

de serre. Il faut une à plusieurs décennies pour que la température monte. Mais une fois la chaleur accumulée, le refroidissement est également long ».

Or les eaux chaudes amplifient les phénomènes météorologiques extrêmes, comme les canicules, sécheresses, ou cyclones devenant de plus en plus puissants. C'est ainsi que l'océan se débarrasse de sa chaleur.

L'océan Indien se réchauffe au détriment de l'Asie

Une hausse des températures de l'océan a des conséquences néfastes sur les continents. En effet, entre juin et septembre, la mousson indienne, créée par les différences de températures entre terre et mer, se caractérise par des vents et de fortes pluies. Ces vents soufflent de l'océan Indien vers le continent asiatique, provoquant ainsi de fortes précipitations en Inde et en Asie du sud-est.

Ce phénomène climatique saisonnier, attendu pour les uns et craints par les autres, s'affaiblit en raison du réchauffement de l'océan Indien.

Mais surtout il assèche le sous-continent.

Des climatologues de l'Indian Institute of Tropical Meteorology (IITM) de Pune (ouest de l'Inde), en collaboration avec l'Institut pour la recherche et le développement (IRD), ont publié, dans le journal *Nature Communications*, une étude expliquant que le réchauffement de l'océan Indien, allant jusqu'à 1,2 °C dans certaines zones depuis un siècle, affaiblit l'intensité de 10 % à 20 % de la mousson indienne dans les régions centrales (plateau du Deccan), orientales (plateau du Chota Nagpur) et du nord du pays (Cachemire).

Grâce à l'utilisation d'un modèle de climat informatique couplé océan/atmosphère, développé spécifiquement par l'IITM pour la prévision de la mousson, « nous avons pu démontrer que la baisse des pluies observée sur le sous-continent depuis les années 1950 est due au réchauffement rapide de l'océan », a expliqué Pascal Terray, au journal *La Croix*.

Des doutes persistent

Les climatologues ont également observé que « le sous-continent

indien ne s'est que très peu réchauffé au cours des dernières décennies, ce qui diminue la différence de température estivale entre l'océan et les terres, à l'origine des vents de mousson ». Cette situation va entraîner un assèchement du sous-continent, qui a des conséquences dramatiques sur l'agriculture le long des bassins du Gange-Brahmapoutre-Meghna et des contreforts de l'Himalaya, qui est la région la plus peuplée du monde.

En dépit de ces analyses, le doute demeure. D'un côté, le GIEC assure que les précipitations vont augmenter du fait de l'augmentation de la vapeur d'eau dans l'atmosphère et de l'assèchement du sous-continent. De l'autre, le modèle mis en place pour cette étude assure le contraire. « Cet écart entre observations du présent et tendances des modèles souligne les incertitudes des modèles quant aux évolutions futures du climat à l'échelle régionale. En particulier concernant le cycle de l'eau et les régions de mousson », a souligné Pascal Terray, à *La Croix*.

@celinetabou

Oté

In zour zot va oir kèl koté brinjèl i sharj !

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, Moin la ramas pou fé plézir aou, in pti fraz moin la antann dann kozman mésyé Didier. Li la trète lo dé list la gosh pou zéléksyon konm « la gosh katastrof » konm pou dir i ansèrv pa arien noirsi lo tablo konmsa. Lé vré la gosh-la, i èm noirsi lo tablo toultan.sé mèm lo l'èspor zot i profèr – mi pans sirtou sa lé vré pou la list Lo progré-Parti kominis rényoné. Alé oir la droite i gingn fé la par dé shoz. Malgré sak zot i di, la tèr i kontinyé tourné ! Non ? Tok, pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, konm d'abitid moin lé pa dakor avèk vou, kan vi pans i fo pa trouv la sityasion konm in vré katastrof. Poitan ! Ou i pans pa la sityasion bann plantèr sé in vré katastrof ? Vi pans pa ké lo to d'shomaj lé katastrofik ? Arzout èk sa bann zakor parténarya signé kont nou mé pa avèk nou ? Parl pi la santé bann vash ! Parl pi ankòr lo eréshofman klimatik ! Si ou i arzout ankòr avèk sa lo danzé pou l'vironeman. Sa pou anparl solman La Rényon, pars si ou i dévir out ytète dsi bnn prob lèm lo mond, lé sir ou va mank somèy !

Ah ! Mi oi ou bien d'isi ! Ou lé anparmi sak i di kréol kan son bouzaron lé plin li sousyé pa tout bann problèm-la. Kan son bouzaron lé vid, lé parèy, la pa bann problèm konm ni anparl ké va ranpli son vant ! Dakor mé pou nou kréol la pa solman i tib dizéstif, li na son konsyans é son sousi pou l'avnir. afors sou-z'èstim anou, tardra-viendra zot va konprann kèl koté brinjèl i sharj. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Bourik i manz pagote ! » - In kozman pou la rout

Mi pans zot i koné kosa sé pagot. Sa in salté d'zèrb sa : son flèr lé jone, li lyane i kour partou mé tansion zépine. Sa ipik aoula, ou na doulèr pou pasé. Ala k'i di, astèr, bourik i manz ali : pa pou son bon gou, mi sipoz, ni pou son konfor dann manzé, mé asiréman pars ou i doi kontant sak ou nana. Sa in bon léson dan la vi sa ! Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! zot va oir ké rant-rant ni pé z'ète dakor rantre nou.